

Lieu de période de formation pratique

Institution :

Service :

Site de formation :

Nom de l'étudiant·e :

Promotion :

Période du / au :

Répétition ☐

PFP 3 ☐ PFP 4 ☐

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES – niveau 2^{ème} année Bachelor

Synthèse de l'évaluation :

Pistes/propositions pour le développement futur des compétences :

Nombre de jours d'absence non compensés : jours

Date et Signatures

Étudiant·e :
(a pris connaissance)

Praticien·ne formateur·trice
NOM PRENOM

Formateur·trice HES
NOM PRENOM

Résultat¹:

☐ A ☐ B ☐ C
☐ D ☐ E ☒ F

¹Résultat

Seuil d'insuffisance : 2 compétences ou plus non acquises

Échelle d'attribution des notes

- A : Toutes les compétences sont acquises
- B : Toutes les compétences sont acquises à l'exception d'une compétence en voie d'acquisition
- C : Toutes les compétences sont acquises à l'exception de deux compétences en voie d'acquisition
- D : Trois compétences ou plus sont en voie d'acquisition
- E : Une compétence est non acquise
- F : Deux compétences ou plus sont non acquises

Compétences du rôle d'expert ou experte en soins infirmiers

Compétence Générique / Niveau Intermédiaire : Concevoir, réaliser et évaluer des prestations de soins infirmiers sécuritaires et adaptées aux besoins des personnes, en s'appuyant sur un modèle de soins et les normes professionnelles, dans différentes situations cliniques.			
Niveau de développement 2 ^{ème} année			
- Évalue, de manière systématique et rigoureuse, l'état de santé des personnes soignées en utilisant des outils de récolte de données adaptés - Détermine avec le soutien des professionnel·les le degré d'urgence et de gravité des signes et symptômes observés - Intègre les données récoltées par l'évaluation clinique à la démarche de soins - Pratique un raisonnement clinique continu, en regard de l'évolution des situations, en y intégrant les valeurs, les préférences, les besoins et les croyances, ainsi que les capacités et les ressources de la personne - Pratique un raisonnement clinique continu, en regard de l'évolution des situations en y intégrant ses observations et autres données récoltées, les attentes et besoins exprimés, tout en mobilisant les connaissances physiologiques, psychophysiopathologiques et pharmacologiques - Formule des diagnostics infirmiers pertinents tenant compte de la singularité de la personne - Conçoit, priorise et met en œuvre avec le soutien des professionnel·les les différents types d'interventions adaptées à la personne et au contexte pour l'atteinte des résultats attendus en garantissant la sécurité du ou de la patient·e - Évalue, par des critères pertinents issus des résultats de soins standardisés, l'efficacité des interventions - Réalise et communique régulièrement ses démarches de soins complètes, précises, structurées, en utilisant un langage professionnel - Administre de manière sécuritaire les médicaments et surveille les effets attendus ainsi que les effets secondaires et indésirables - Gère sous supervision indirecte les soins dans des situations habituelles et stables du service - Prend des décisions basées sur les recommandations de bonnes pratiques, en tenant compte des préférences, valeurs et croyances de la personne et du contexte de soins - Se réfère aux données probantes dans le choix des interventions pour le résultat-patient·e visé - Participe aux mesures d'urgence dans les situations de crise			
Commentaires éventuels			
Appréciation globale	Acquise ☐	En voie d'acquisition ☐	Non acquise ☐
Compétence Générique / Niveau Intermédiaire : Construire, dans sa pratique de soins, une relation de partenariat avec la personne soignée dans la perspective de l'amélioration de sa santé et de sa qualité de vie.			
Niveau de développement 2 ^{ème} année			
- Considère la personne comme partenaire en reconnaissant son expérience et son expertise de sa santé - Favorise un environnement permettant l'expression des dimensions psychologiques, physiques, socioculturelles et spirituelles, de soutien et de protection de la personne - Accepte et promeut l'expression des sentiments et des émotions de la personne - Prend en considération dans ses soins l'autonomie et la qualité de vie de la personne - Préserve la dignité de la personne dans ses soins et ses transmissions - Respecte les principes éthiques (autonomie, bienfaisance, non-malfaisance et justice) - Intègre les préférences, les valeurs et les croyances de la personne dans la démarche de soins - Soutient l'autodétermination de la personne et son processus de prise de décision			
Commentaires éventuels			
Appréciation globale	Acquise ☐	En voie d'acquisition ☐	Non acquise ☐

Compétence du rôle de communicateur ou communicatrice

Compétence Générique / Niveau Intermédiaire : Communiquer, oralement et par écrit, en utilisant les outils de communication professionnelle, avec les patient·es/client·es, les proches et les professionnel·les afin d'assurer le suivi des soins dans différentes situations.			
Niveau de développement 2 ^{ème} année			
- Favorise l'expression de la personne en utilisant des outils de communication adaptés - Adapte le mode de communication à la personne et aux différents professionnel·les - Documente et transmet, dans un langage professionnel, les données pertinentes et actualisées - S'engage dans des communications difficiles - Exprime son jugement clinique au service de la personne en s'adaptant à la situation et au contexte - Transmet et/ou documente les informations en lien avec la démarche de soins de manière pertinente en assurant la sécurité des patient·es et la continuité des soins - Utilise à bon escient les outils, les instruments ou les échelles en vigueur dans l'unité, le service ou l'institution - Participe activement aux colloques infirmiers et interprofessionnels - S'assure d'inscrire les données de la personne uniquement sur des documents respectant la protection des données - Identifie la procédure du droit d'accès aux données - Vérifie que ses transmissions écrites et orales et celles déléguées respectent le secret professionnel			
Commentaires éventuels			
Appréciation globale	Acquise ☐	En voie d'acquisition ☐	Non acquise ☐

Compétence du rôle de collaborateur ou collaboratrice

Compétence Générique / Niveau Intermédiaire : Participer à la prise de décision et aux actions concertées des équipes, intra et interprofessionnelles, en collaboration avec la patientèle/clientèle.			
Niveau de développement 2 ^{ème} année			
- Sollicite l'équipe intra et interprofessionnelle en respectant le rôle et les activités de chacun·e en y intégrant la personne dans le projet de soin et respectant l'organisation du service - Rend visible sa contribution et apporte la plus-value des soins infirmiers dans les décisions partagées en équipe intra et interprofessionnelle - Participe à des projets de soins intra et interprofessionnels - Intègre la dimension éthique dans les prises de décision à propos des personnes soignées - Transmet les valeurs, préférences et croyances de la personne aux membres de l'équipe intra et interprofessionnelle - Intègre le droit des patient·es dans les prises de décision - Respecte le principe de l'autodétermination de la personne			
Commentaires éventuels			
Appréciation globale	Acquise ☐	En voie d'acquisition ☐	Non acquise ☐

Compétence du rôle de leader

Compétence Générique / Niveau Intermédiaire : Argumenter ses interventions et ses projets en mobilisant des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires.			
Niveau de développement 2 ^{ème} année			
- Considère la personne au centre de la démarche de soins lors des interventions - Exerce sa responsabilité en évaluant la sécurité des patient·es et la qualité des soins lors de soins délégués - Hiérarchise et priorise ses interventions - Organise de manière efficace ses interventions professionnelles pour les personnes sous sa responsabilité en assurant leur sécurité - Délégué des interventions claires, précises et assure le suivi des actes délégués - Participe activement à l'organisation des soins du service - Applique avec pertinence les méthodes et processus de travail relevant des standards actuels de qualité - Évalue systématiquement ses soins en se basant sur les normes qualité et les protocoles			
Commentaires éventuels			
Appréciation globale	Acquise ☐	En voie d'acquisition ☐	Non acquise ☐

Compétence du rôle de promoteur ou promotrice de la santé

Compétence Générique / Niveau Intermédiaire : Mettre en œuvre des actions de promotion de la santé, de prévention, d'éducation à la santé ou d'éducation thérapeutique en utilisant des modèles infirmiers ou interdisciplinaires.			
Niveau de développement 2 ^{ème} année			
- Identifie avec la personne ses besoins en matière de promotion de la santé et de prévention - Initie, sous supervision et en collaboration avec la personne, des interventions de promotion de la santé et de prévention adaptées à la personne - Connait et mobilise, sous supervision, les ressources du réseau socio-sanitaire - Adopte une posture de promotion de la santé en adaptant ses interventions - Intègre le processus d'éducation thérapeutique dans les prises en soins tout en respectant les normes - Tient compte des déterminants de la santé en les intégrant dans la démarche de soins - Accompagne la personne dans son processus d'identification de ses propres besoins en santé et de prise de décision - Soutient l'autodétermination de la personne en respectant ses choix, ses préférences, ses valeurs et ses croyances			
Commentaires éventuels			
Appréciation globale	Acquise ☐	En voie d'acquisition ☐	Non acquise ☐

Compétence du rôle d'apprenant-formateur ou apprenante-formatrice

Compétence Générique / Niveau Intermédiaire : Poser un regard critique sur sa pratique et le développement de ses compétences et participer à l'encadrement du personnel auxiliaire et des étudiant·es de niveau inférieur.			
Niveau de développement 2 ^{ème} année			
- Actualise ses connaissances en fonction des situations professionnelles rencontrées - Auto-évalue régulièrement sa pratique et sa posture en se basant sur ses objectifs et les compétences à développer - Est acteur·trice de son apprentissage en sollicitant les professionnel·les pour de la supervision directe et indirecte et de l'analyse de pratique - Partage des résultats de recherche avec l'équipe professionnelle - Analyse les pratiques de soins en regard des données probantes - S'initie à l'encadrement d'autres étudiant·es novices			
Commentaires éventuels			
Appréciation globale	Acquise ☐	En voie d'acquisition ☐	Non acquise ☐

Compétence du rôle de professionnel ou professionnelle

Compétence Générique / Niveau Intermédiaire : Démontrer un positionnement professionnel fondé sur l'éthique, les valeurs, la déontologie, la réflexivité et la pensée critique.			
Niveau de développement 2 ^{ème} année			
- Respecte la volonté présumée de la personne (Directives Anticipées par exemple) - S'appuie sur les principes éthiques et le code de déontologie de la profession - Soutient les valeurs professionnelles (sécurité, intégrité, respect de la vie privée, dignité, autodétermination, autonomie) au sein des équipes - Applique de manière systématique les principes d'ergonomie, de précaution, d'hygiène et de sécurité pour soi et les personnes soignées - Met en place des stratégies de promotion de la santé et de prévention et mobilise des ressources visant à préserver sa propre santé - Applique les articles fondamentaux de la Loi sur les Professions de la Santé (LPSan) : droits du patient, secret professionnel, responsabilité professionnelle, obligation de se tenir à jour dans les bonnes pratiques, obligation de fournir des soins de qualité, mener une évaluation permanente sur sa capacité à pratiquer, défense des intérêts du patient·e - Applique, de manière systématique, les protocoles de gestion des déchets et du matériel en vigueur - Démonstre des attitudes responsables face à la protection de l'environnement (durabilité et coût) - Participe aux discussions liées à l'évolution des soins infirmiers - Participe aux discussions à propos de l'évolution des politiques socio-sanitaires locales ou nationales			
Commentaires éventuels			
Appréciation globale	Acquise ☐	En voie d'acquisition ☐	Non acquise ☐